Editorial

L'année académique 2012-20131 a battu tous les records de fraudes aux examens. Equipements électroniques sophistiqués, téléphones portables dissimulés sous les tablettes ou aux toilettes. mercenaires rémunérés pour se présenter à l'examen en lieu et place de l'étudiant, tout y est passé, et les dossiers instruits ne constituent vraisemblablement qu'une portion congrue du phénomène. Le fléau devient à la mode : de nombreux articles2, ouvrages savants3 ou même thrillers4 y sont consacrés. Pour nombre de nos étudiants, le fait de réussir devient plus important que l'acte d'apprendre, l'arrivisme social représentant un moteur plus efficace que le plaisir de la connaissance. Signe des temps en cette période où les prédateurs économiques ont meilleure image que les savants ou les professeurs, et où les premières années universitaires, faute d'épreuve d'entrée, sont envahies par un public qui naguère n'y avait pas sa place, faute de norme culturelle adéquate et de préparation idoine par un enseignement secondaire sélectif.

En 1969, Georges Gusdorf n'écrivait-il pas: " le savoir est une lutte pour le savoir, une enquête et une conquête qui ne doivent jamais finir. Non pas en vue d'un avantage matériel ou d'une promotion sociale, mais pour l'honneur de l'esprit humain. Je sais bien qu'un tel langage apparaîtra démodé et un tantinet ridicule aux yeux des jeunes gens d'aujourd'hui. La culture, le savoir, l'enseignement ne sont à leurs yeux qu'un ensemble de moyens employés par la génération ancienne pour écraser la génération montante sous le poids d'un passé révolu "5 ?

Les autorités répondent à ces incivilités de manière extrêmement prudente ; les procédures sont empreintes d'un juridisme quelque peu pusillanime. Les étudiants peuvent comparaître avec leurs avocats, les brouilleurs d'onde GSM sont interdits... comme si les fraudeurs respectaient les mêmes lois que l'Université. Il convient d'affirmer haut et fort que ce type d'étudiants n'est pas le bienvenu dans le temple du haut savoir que représente l'Université. Tôt ou tard, s'ils sont diplômés un jour, ils rédigeront des certificats de complaisance ou organiseront des fraudes à l'INAMI.

Il faut bien faire savoir à haute et intelligible voix que les règles de l'éthique s'imposeront toujours face aux stratégies inacceptables qu'ils tentent de mettre en place. Et, face à celles-ci, notre réponse doit être énergique, infaillible et sans pitié, et ce malgré les lois qui, hélas, le plus souvent, protègent les faussaires et les soustraient aux sanctions définitives qu'ils méritent (exclusion de tout enseignement supérieur pour 5 ans).

Les autorités académiques ont déjà sensibilisé la communauté universitaire aux dangers du plagiat dans les travaux de fin d'études. Dans certains dossiers (pas tous, hélas !), elles ont fait preuve de fermeté à l'égard de la fraude scientifique. Espérons que dans le présent dossier leur réponse soit proportionnelle au fléau.

L'annonce, au moment où nous mettons le présent numéro sous presse, de l'attribution du Prix Nobel de Physique au Professeur François Englert, de l'ULB, constitue une excellente nouvelle (sinon surprise) pour notre institution, et nous reviendrons sur cet événement dans un texte documenté qui paraîtra dans notre numéro de fin d'année.

Ce numéro commence par deux articles très bien soutenus par des données quantitatives : l'épidémiologie de la leishmaniose au Burkina Faso et les délais de prise en charge dans un service d'urgence de Bruxelles. Des textes austères mais éclairants. Le Burkina Faso demeure à l'honneur puisqu'un article issu du même pays aborde la fonction ovarienne chez les femmes séropositives.

Au passif des complications possibles de la grossesse, on retiendra la maladie thromboembolique. Les indications du filtre cave sont décortiquées dans une synthèse fort intéressante.

Sujet controversé (comme souvent lorsqu'il s'agit du traitement somatique d'une maladie mentale), le rôle de la stimulation magnétique dans la schizophrénie fait aussi l'objet d'une opportune mise au point.

Trois cas cliniques illustrent cette livraison d'automne : un cas de réhabilitation nasale par épithèse et un lien possible entre l'hyperostose frontale interne, constatation radiologique des plus banales, et l'épilepsie, ainsi qu'un article relatif à l'inhalation de corps étrangers bronchiques.

Dans le cadre de la formation continue, le bilan très attendu de la journée annuelle d'oncologie thoracique est au rendez-vous. La rubrique historique est occupée par un article consacré à l'alcoolisme au tournant du XX° siècle.

S. Louryan, Rédacteur en Chef.

¹Et l'année 2013-2014 a très bien commencé puisque, dès la première semaine, les étudiants ont subtilisé trois mandibules lors des démonstrations d'ostéologie.

²Nos unifs mal armées contre la triche. DH.be 12/06/2013 et Focus : nouvelles techniques de triche aux examens. RTBF, les 15 minutes, mardi 11 juin 2013. http://www.rtbf/info.

³Pech ME: L'école de la triche. Paris, L'Editeur, 2011.

⁴Kellerman J: Les tricheurs. Paris, Seuil, 2013.

⁵Gusdorf G: La nef des fous. Université 1968. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1969: 129.